

**Enquête hebdomadaire de signalement de cas de COVID-19 dans  
l'enseignement agricole  
(Public et privé)**

**Vendredi 30 avril 2021**

**L'enseignement supérieur agricole : une semaine marquée par une stabilisation des nouveaux cas de Covid confirmés et par une hausse des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS.**

**1. Rappel méthodologique :**

Depuis la rentrée de septembre 2020, les établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) remontent à la DGER le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (nouveaux cas asymptomatiques et nouveaux cas cliniques) et le nombre de nouveaux cas contacts identifiés par les ARS, parmi leur population étudiante (étudiants/doctorants/stagiaires/apprentis) et parmi leurs personnels (enseignants et non enseignants).

Le signalement des nouveaux cas de COVID-19 s'effectue sur une base hebdomadaire (du jeudi 0 heure de la semaine n-1 au mercredi minuit de la semaine n).

**Il s'agit de prendre en compte le nombre de nouveaux cas (l'incidence),** ce qui est plus fiable pour déterminer le risque pour une population donnée, par comparaison à la prévalence qui prend en compte à la fois le nombre de cas anciens et nouveaux ainsi que leur durée. Ces deux notions ont bien été précisées aux établissements.

De même, s'agissant des nouveaux cas contacts, il a été indiqué aux établissements qu'il s'agissait des **nouveaux cas contacts qui ont été identifiés par les ARS.**

**Par ailleurs, les données remontées des écoles n'ont aucune valeur épidémiologique.**

**Les données transmises par les établissements sont aussi à prendre avec prudence à certaines périodes (notamment congés).**

**2. Données globales pour la semaine considérée :**

✓ **Le nombre des nouveaux cas de Covid confirmés (asymptomatiques et cliniques) s'établit cette semaine à 27, soit une situation comparable à celle constatée la semaine précédente** qui enregistrait 25 nouveaux cas.

**Contrairement à la semaine précédente** (répartition équilibrée entre les nouveaux cas asymptomatiques et les nouveaux cas cliniques), **cette semaine enregistre quasi exclusivement des nouveaux cas de Covid cliniques** (soit 24 sur 27).

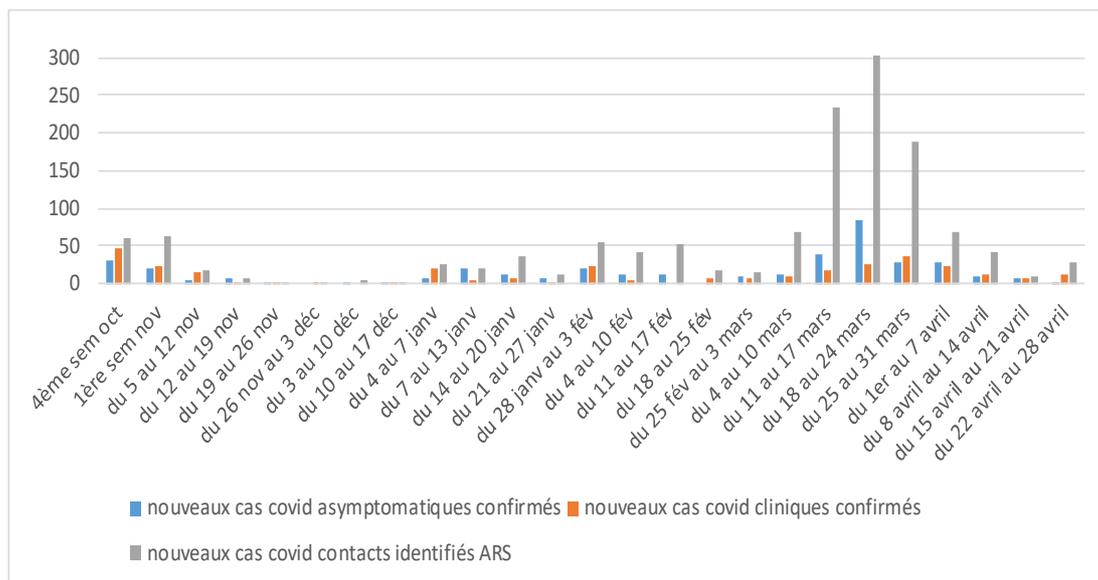
✓ **Le nombre des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS s'élève cette semaine à 41, soit une multiplication par 2 des nouveaux cas contact constatés la semaine précédente** (23 nouveaux cas contact).

👉 A noter qu'à l'instar de la semaine précédente, s'agissant des nouveaux cas de Covid confirmés, l'impact est quasi identique sur la population étudiante et sur les personnels (12 nouveaux cas parmi les personnels et 15 nouveaux cas parmi les étudiants) ; en revanche, contrairement à la semaine précédente, **les nouveaux cas contacts identifiés par les ARS sont recensés principalement parmi les étudiants** (soit 27 sur 41).

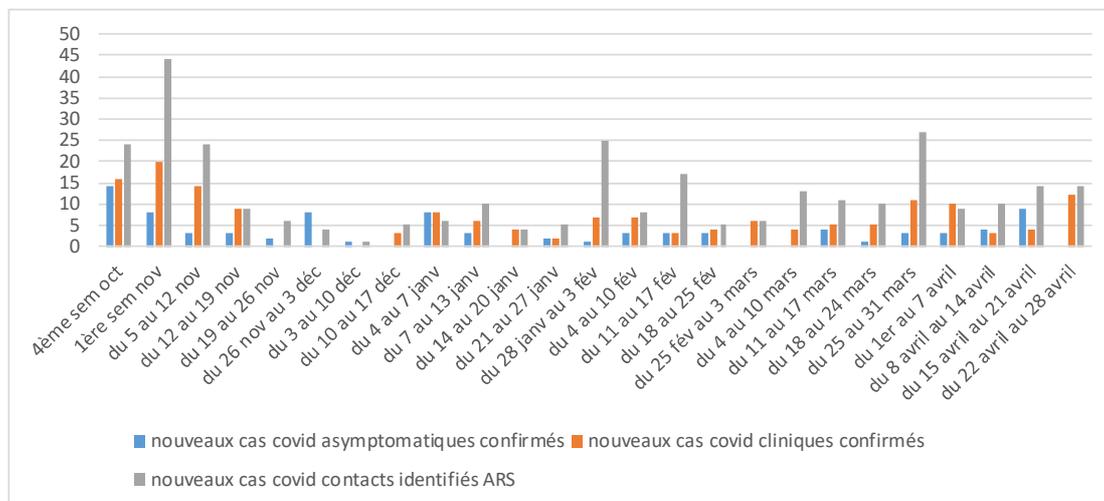
\*\*\*\*\*

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants et les personnels depuis la rentrée des congés d'automne.

Evolution de la Covid-19 chez les apprenants (étudiants, doctorants, stagiaires, apprentis) de l'enseignement supérieur agricole :



## Evolution de la Covid-19 chez les personnels (non enseignants et enseignants) de l'enseignement supérieur agricole :



### **3. Point sur la reprise progressive des enseignements dans les établissements :**

Les dernières annonces du Gouvernement concernant l'enseignement supérieur s'inscrivent dans la continuité des dispositions de la circulaire de la DGESIP du 3 avril 2021.

Les modalités de déploiement des autotests par prélèvement nasal et du déroulement de la campagne de vaccination sont portées à la connaissance des établissements d'enseignement supérieur agricole.

**L'enseignement technique agricole : une semaine marquée par la baisse notable des nouveaux cas de Covid confirmés et des cas contacts identifiés par les ARS.**

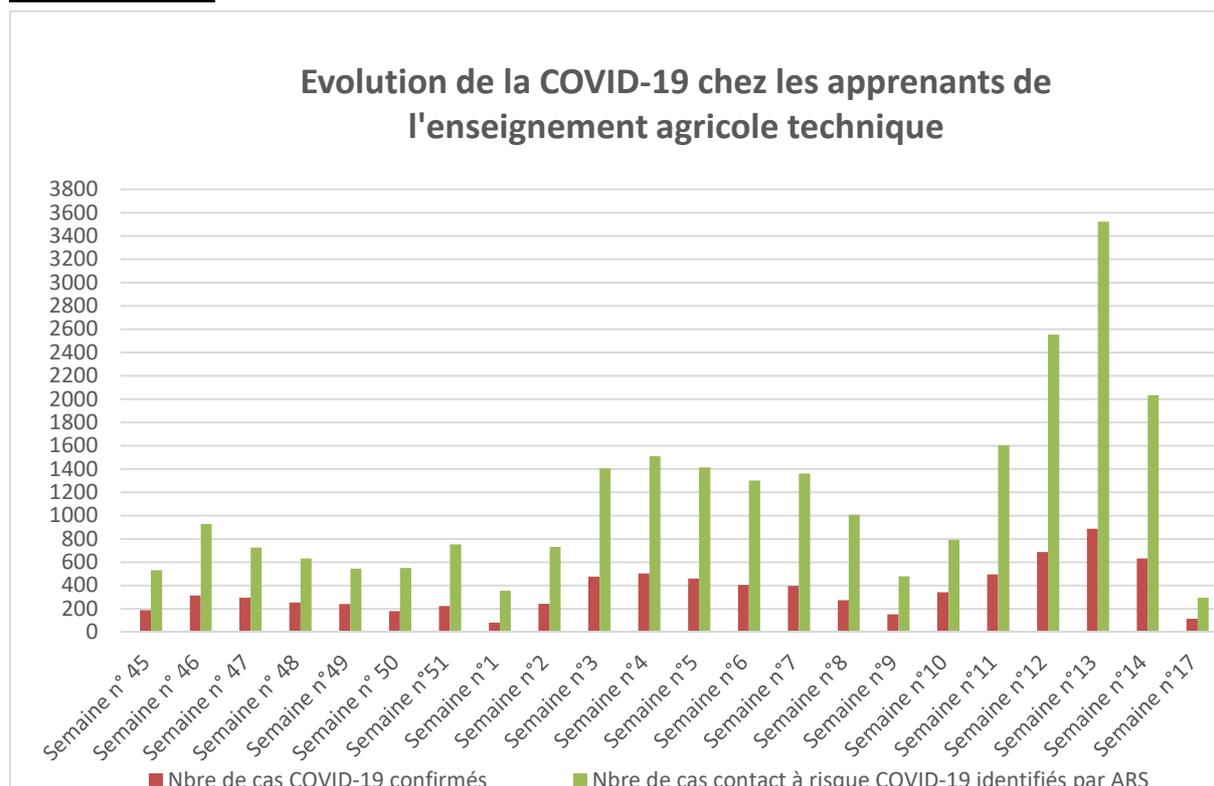
Un suivi quotidien de l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque<sup>1</sup> identifiés par les agences régionales de santé (ARS) est réalisé par la DGER.

Les remontées transmises par les établissements permettent également de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 806 établissements<sup>2</sup> de l'enseignement technique agricole dans le contexte sanitaire actuel où le niveau de circulation du SARS-COV-2 est intense.

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants (graphique n°1) et les personnels (graphique n°2) depuis la rentrée des congés d'automne.

Depuis le 26 avril 2021, les établissements ont mis en œuvre une organisation des enseignements en distanciel pour se conformer aux dispositions annoncées le 31 mars par le Président de la République. La présentation des données relatives à la situation sanitaire invite à la prudence en matière de comparaison par rapport à la semaine de référence utilisée : semaine 14, dernière semaine de cours (en distanciel) avant les congés de printemps.

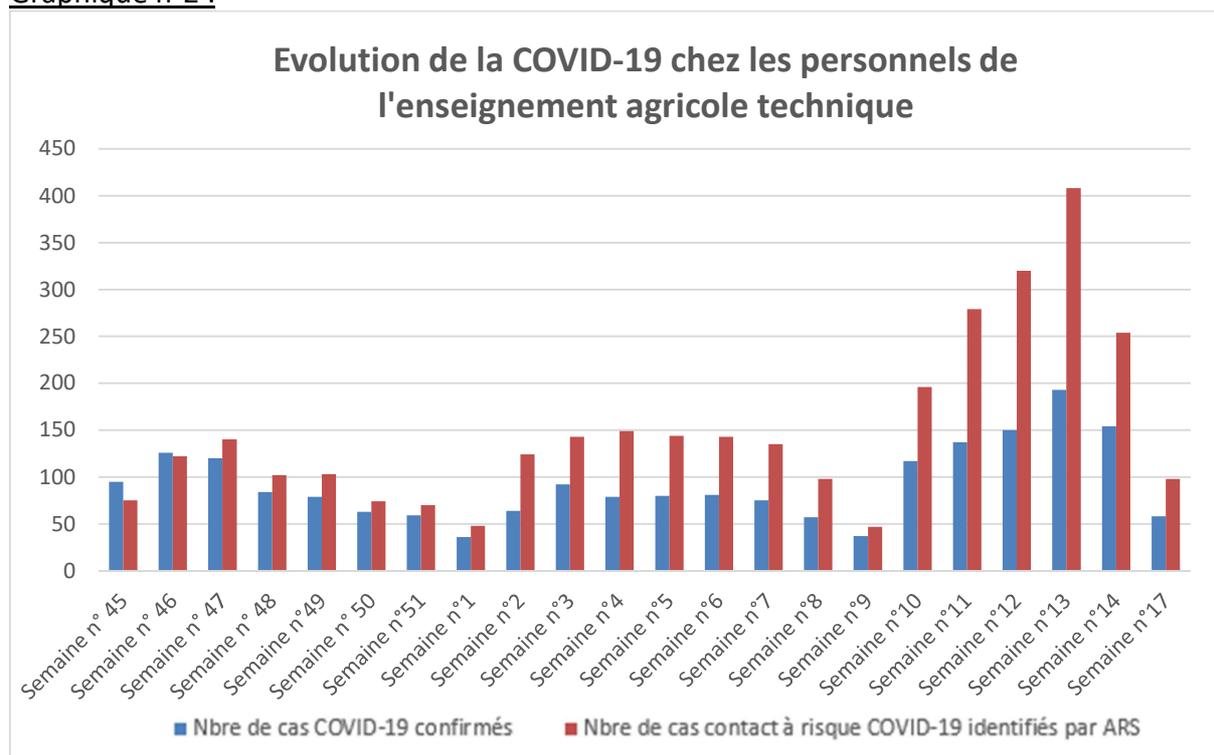
Graphique n°1 :



<sup>1</sup> Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace.

<sup>2</sup> 217 publics et 589 privés.

Graphique n°2 :



**1. La diminution des cas COVID-19 confirmés et des cas contacts à risque constatée lors de la dernière semaine de cours avant les congés de printemps se confirme.**

Le **nombre de cas Covid confirmés** (174 personnes) est en nette baisse (-613 personnes par rapport à la semaine 14).

Le **nombre de cas confirmés chez les élèves/étudiants** baisse (-393 jeunes par rapport à semaine 14, passant de 479 à 86).

Cette semaine, 0.33% des lycéens et étudiants scolarisés en formation initiale scolaire (public) dans l'enseignement technique agricole sont considérés comme étant des cas contact à risque par les ARS. Sur la même population, 0.11% sont infectés par la Covid. Ces données sont en baisse conformément à la décroissance du nombre de personnes concernées pour chaque critère.

Le nombre de **cas confirmés COVID chez les personnels** baisse également de 96 personnes par rapport à la semaine 14.

Le nombre de **cas contact à risque** validés par les ARS décroît notablement(-1894 personnes par rapport à la semaine 14) se traduisant de la manière suivante pour chaque catégorie de cas contact à risque : apprenants (élèves/étudiants : -1371, apprentis : -318 et stagiaires : -49 et personnels : -156).

Remarque : en rouge : évolution à la hausse, en vert : évolution à la baisse, en noir : données stables.

Les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont :

- **Bourgogne Franche-Comté** : cas contact à risque : 48 contre 145 par rapport à la semaine 14, cas confirmés COVID : 14 cas contre 74 ;
- **Bretagne** : cas contact à risque : 28 contre 160 par rapport à la semaine 14, cas confirmés COVID : 12 cas contre 27 ;
- **Centre Val de Loire** : cas contact à risque : 28 contre 91 par rapport à la semaine 14, cas confirmés COVID : 36 cas contre 60 ;
- **Nouvelle Aquitaine** : cas contact à risque : 197 contre 287 par rapport à la semaine 14, cas confirmés COVID : 61 cas contre 89 ;
- **PACA** : cas contact à risque : 24 contre 177 par rapport à la semaine 14, cas confirmés COVID : 10 cas contre 54.

Récapitulatif national par région

Région	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	11	13	-	-	24	4	3	-	-	7
Bourgogne-Franche-Comté	7	20	15	6	48	4	7	3	-	14
Bretagne	5	23	-	-	28	4	7	1	-	12
Centre-Val de Loire	5	3	7	13	28	9	14	9	4	36
Grand Est	7	3	-	-	10	6	7	2	-	15
Hauts-de-France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Île-de-France	-	4	-	-	4	-	-	-	-	-
Normandie	1	2	-	-	3	-	-	-	-	-
Nouvelle-Aquitaine	51	137	2	7	197	21	32	7	1	61
Occitanie	5	2	-	-	7	1	4	-	-	5
Pays de la Loire	1	-	-	-	1	-	1	-	-	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	8	1	12	24	6	3	-	1	10
Corse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Métropole</b>	<b>96</b>	<b>215</b>	<b>25</b>	<b>38</b>	<b>374</b>	<b>55</b>	<b>78</b>	<b>22</b>	<b>6</b>	<b>161</b>
Guadeloupe	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Guyane	-	11	-	-	11	3	6	1	1	11
La Réunion	-	7	-	-	7	-	1	-	-	1
Martinique	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Mayotte	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Polynésie Française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total DOM COM</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>
<b>Total général</b>	<b>98</b>	<b>233</b>	<b>25</b>	<b>38</b>	<b>394</b>	<b>58</b>	<b>86</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>174</b>

## 2. Situation des établissements

Les 806 établissements de l'enseignement technique agricole, ceux situés en métropole sont tous en situation d'enseignement en mode distancié cette semaine. Les personnels enseignants sont donc positionnés en situation d'enseignement à distance (depuis leur lieu d'habitation) et non plus dans l'établissement (sauf situation exceptionnelle validée par le chef d'établissement).

### **3. Suivi du télétravail hors mission enseignement et éducation dans les EPLEFPA**

Champ couvert : sont concernées, typiquement, les missions de gestion financière (budget, comptabilité), de gestion RH, d'appui informatique (TFR) et de secrétariat, ainsi que les missions de pilotage. Les équipes de Direction (hors CPE) sont concernées et les personnels sur l'exploitation agricole aussi.

Les personnels faisant l'objet du recensement sont les personnels de l'Etat sur dotation de l'établissement et les personnels recrutés sur budget de l'établissement (pour CFA/CFPPA essentiellement). Les personnels employés par la Région ne sont pas concernés.

Pour les EPLEFPA, les informations disponibles pour cette semaine sont :

- 62% de télétravailleurs (en métropole) parmi les agents MAA ou employés sur budget de l'établissement, hors missions d'enseignement et d'éducation (et hors personnels des collectivités).
- 77% des régions métropolitaines sont à plus de 65% de télétravailleurs dont 5 régions à plus de 80% ; le taux le plus faible constaté dans une région est de 34%.